

# PV DE COMMISSION

**COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET**  
**PV de la réunion n° 1 /2018**  
**30 mars - Siège de la Fédération Française d'Athlétisme**

<b>Présidence</b>	Solange CARFANTAN
<b>Présents</b>	Christian DUPOUX, Bertrand LEGER, Gilbert MARCY, Éric RAUL, Valérie SAILLANT
<b>Assistent</b>	Hervé RACT-MADOUX, Cécile VEYRIER
<b>Absents excusés</b>	Alban BESOMBES, Jean THOMAS

*Début de la réunion : 10 heures 15*

Solange CARFANTAN souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents et rappelle l'ordre du jour.

## **1 - Aides fédérales versées aux clubs**

Remise du tableau récapitulatif des aides versées aux Ligues et aux Clubs en 2017.

Etude des modalités de versement des aides aux Clubs pour les déplacements aux Championnats de France en 2018 :

- a) compétitions concernées et athlètes éligibles à l'aide,
- b) montant du remboursement en fonction de l'éloignement,
- c) distance à prendre en compte pour l'indemnisation.

## **2 - Répartition des travaux**

Etablissement du tableau de répartition des tâches 2018 entre les membres de la CFB, propositions d'affectations, en particulier sur le calcul des aides aux clubs.

## **3 - Rapports des déplacements**

- Christian DUPOUX : déplacement à Madrid.

Très bonne prestation de nos athlètes, dans une ambiance propice aux résultats. Un grand bravo à l'encadrement et aux athlètes.

- Le DELEGUE FINANCIER : en 2014, le Bureau Fédéral avait décidé de limiter les déplacements des délégués financiers suivant le nombre de personnes (athlètes et encadrement) se déplaçant avec les Equipes de France.

Par contre, il a été vérifié que lorsqu'il n'y a pas de délégué financier, les documents ne sont pas toujours distribués ni commentés. En conséquence, les membres de la CFB proposent d'adresser les documents financiers permettant les remboursements, à l'ensemble de la délégation, au vu de la liste établie par la DTN.

#### **4 - Relations avec la DTN**

- deux questions sont abordées :
  - 1- le paiement aux Ligues des indemnités relatives à l'organisation des colloques en deux ou en un seul versement. Ce paiement sera fait en un seul versement comme prévu chaque année ;
  - 2- il est demandé à la DTN de nous fournir avant chaque déplacement des Equipes de France, la liste des personnes autorisées à se déplacer par avion ou en véhicule personnel.
- la circulaire Outre-mer sera réécrite par la DTN.

#### **5 - Questions diverses**

- prélèvement de sommes sur le compte SIFFA :  
afin de répondre aux Ligues et Comités départementaux, la CFB a adressé une demande au service juridique de la FFA pour savoir s'il était possible de prélever des sommes, autres que celles des licences, sur le compte SIFFA des clubs.  
Le compte SIFFA doit-il être réservé aux provisions sur licences ou peut-on prélever d'autres dettes des clubs ?
- proposition de Éric RAUL, Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine : compte-tenu du problème financier rencontré actuellement par le service comptable de la FFA, et afin d'éviter une demande de découvert bancaire pour les prochains mois, est-il possible d'inviter les Ligues à participer à la hauteur de leurs moyens au besoin de trésorerie de la Fédération pour les mois à venir, à savoir jusqu'en septembre ?  
Demande d'avis au service juridique, sur la faisabilité de la chose.

#### **6 - Prochains travaux**

- mise à jour des coordonnées des clubs ;
- envoi de la circulaire relative aux bilans des Ligues. Le dépouillement des bilans sera effectué en juin par Éric RAUL et Bertrand LEGER ;
- envoi d'une circulaire administrative aux Clubs pour expliquer les modalités de versement de l'aide aux déplacements des athlètes aux championnats de France pour 2018.

#### **7 - Prochaine réunion**

Compte-tenu des restrictions financières, la CFB va diminuer le nombre de ses réunions. En conséquence, la prochaine réunion devrait avoir lieu en octobre prochain.

*- Séance levée à 13h15 -*

Secrétaire CFB  
Christian DUPOUX

Présidente CFB  
Solange CARFANTAN